

Certificat de réalisation de l'action de formation

Je, soussigné M. Philippe Bonnin, représentant légal de la société **TH CONSEIL**, (enregistrée sous le numéro 82.69.09009.69), dispensateur de l'action concourant au développement des compétences atteste que:

Mme Ragna Heynowski
de la société Maison de Rhénanie-Palatinat

a réalisé la formation:

REFERENT HANDICAP OF

Nature de l'action concourant au développement des compétences:

- Action de formation
- Bilan de compétences
- Action de VAE
- Action de formation par apprentissage

qui s'est déroulée :
pour une durée de 7 heures, en visio conférence le 30 mai 2023

Objectifs de la formation

- Définir leur rôle et leur périmètre d'actions sur le sujet
- Aborder sereinement le sujet du handicap, avec une méthodologie de questionnement et d'analyse
- Comprendre et accompagner les personnes en situation de handicap ainsi que les intervenants en formation

Le Formateur atteste que ces objectifs sont atteints.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Pour servir et faire valoir ce que de droit

Fait à FRANCHEVILLE, le 1 juin 2023



TH CONSEIL
2 chemin de la Chauderaie
69340 FRANCHEVILLE
Tél. 04 78 57 94 23 - Fax 04 78 34 27 24
Mail : contact@thconseil.fr